

Les dispositifs d'aides ADEC

*Corte, Journée
Sensibilisation à la mobilité
internationale*

22 Septembre 2022



U Pattu impresamundu

Pour accompagner à l'international les entreprises, l'ADEC, membre de de la team France Export en Corse, dispose de plusieurs outils :

- **Une convention avec Business France (Agence française des exportations)**
- **Un dispositif d'aides directes**

U PATTU IMPRESA MONDU

*Aide à l'internationalisation
des entreprises*



U PATTU IMPRESA MONDU / Aides directes



Aide à l'export et à l'internationalisation des entreprises

Objectifs

- Initier et pérenniser le développement des entreprises corses par l'internationalisation, mobilisables à titre individuel ou collectif.

Le volume budgétaire annuel des aides relatives aux présents dispositifs d'aide est plafonné à 1,2 Million d'Euros annuel.

U PATTU IMPRESA MONDU / Aides directes



Aide à l'export et à l'internationalisation des entreprises

Dépenses éligibles

- coûts liés à la participation à un salon international y compris en France (location d'espace, aménagement espace, frais de transport et d'entreposage du matériel de démonstration, frais d'inscription pour 2 personnes, coûts liés à la participation à un concours international...),
- coûts liés à des missions de prospection internationales (rencontres d'acheteurs ou partenaires à l'étranger ou accueil d'acheteurs/ partenaires en Corse),
- frais de déplacement (transports extra régionaux limités à 2 personnes ayant un lien direct avec l'entreprise),
- coûts liés à la professionnalisation de la démarche de prospection de clients étrangers (ex. supports matériels et immatériels de promotion et communication en langue étrangère à destination d'un nouveau pays, site internet multilingue incluant e-commerce ...),
- investissements immatériels réalisés par un prestataire spécialisé du secteur concurrentiel pour accompagner l'entreprise dans sa démarche d'internationalisation (sauf mise en place et fonctionnement d'un réseau de distribution dans un autre pays),
- Appel à Projet en faveur d'une aide forfaitaire allouée à l'entreprise pour l'embauche d'un stagiaire issu d'un établissement de formation régional, suivant un cursus lié à l'internationalisation des entreprises, pour réaliser une mission liée à l'internationalisation de l'entreprise d'une durée de 4 mois minimum.

U PATTU IMPRESA MONDU / Aides Directes



Aide à l'export et à l'internationalisation des entreprises

Intensité de l'aide

✓ Les aides individuelles :

- 30 à 50% des coûts admissibles (sauf pour les frais de déplacements)
- Aide plafonnée à 30 000 € par entreprise et par opération,
- Aide forfaitisée pour frais de déplacement en fonction de la zone ciblée : 400 € par personne pour un salon international en France, 600 € par personne pour la zone Euromed, 1 200 € par personne pour les pays « Grand Large »
- Allègement des coûts des prestations Business France, et notamment prise en charge de 80% du coût d'un VIE (maximum 2 par entreprise par an).

✓ Les stages en entreprise à l'internationalisation :

- Forfait de 6 000 € par stagiaire par an et par entreprise. L'indemnité de stage versée par l'entreprise au candidat ne peut être inférieure à 800 € nets mensuels.
- 1 Appel à Projet annuel avec 6 stages maximum par an.

U PATTU IMPRESA MONDU / Aides directes



Aide à l'export et à l'internationalisation des entreprises

Dispositions particulières

- une entreprise ne pourra être accompagnée en prospection plus de trois années sur une même destination sauf à ce que la destination puisse être considérée comme « multiple » (ex. USA)
- une entreprise engagée dans une action collective individualisée financée par le dispositif ne peut bénéficier d'une aide à titre individuel pour la même opération.
- les actions collectives ou Appels à Projets seront sélectionnés sur appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEC ou programmées dans le cadre du CODITE.
- la participation collective à une même manifestation ne peut être financée plus de 3 années consécutives que si elle revêt un caractère avéré pour le rayonnement économique de la Corse et d'une filière.
- les étudiants stagiaires ne doivent pas être inscrits à Pôle Emploi, ne pas bénéficier d'allocations de formation professionnelle, ne pas bénéficier d'une bourse, ne pas exercer une autre activité.

U PATTU IMPRESA MONDU / Convention Business France

Cette convention permet d'alléger le coût de toutes les prestations de Business France aux entreprises corses.


La gamme des prestations de Business France est très large (informations marchés / informations Règlementaires / organisation de missions de prospections /=> site de Business France)

Parmi les prestations, celle concernant plus particulièrement la mobilité internationale : le Volontariat International en Entreprise (V.I.E.)


V.I.E est un dispositif public RH, visant à supporter le développement international d'une entreprise:

- Mission de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans la limite de 24 mois***


Quelles entreprises ?

- ▶ Entreprises de **droit français** disposant d'une personnalité morale et d'effectifs. 
- ▶ Ayant 6 mois d'existence
- ▶ Présentant des garanties de solvabilité

Quels candidats ?

- ▶ Ressortissant(e)s de l'Espace économique européen* 
- ▶ Agés de moins de 29 ans lors du départ en mission**
- ▶ n'ayant jamais réalisé de V.I.E et disposant d'un casier judiciaire vierge

Quels types de missions ?

- ▶ Tous types de missions de 6 à 24 mois 
- ▶ Commerciale, Production, Financière, Administrative, Informatique, Marketing, Logistique, etc.

* Un candidat ne peut réaliser de VIE au sein d'un pays dont il a la nationalité ou dans lequel il était résident fiscal sur l'exercice précédant.

** L'âge n'a pas d'impact sur les prolongations de VIE.

*** Sauf USA et Suisse

▲ Cadre législatif du V.I.

Mission à l'étranger au sein d'une entreprise (V.I.E)
ou pour le compte d'une administration française (V.I.A)



- ✓ Partir de **6 à 24 mois**, selon les besoins de l'entreprise ou de l'organisme (MEAE, DG trésor, Business France....)



- ✓ **Statut public protecteur**



- ✓ Pas de contrat : le candidat signe **une lettre d'engagement** avec Business France (V.I.E) ou avec l'organisme pour le MEAE ou la DG Trésor (V.I.A)



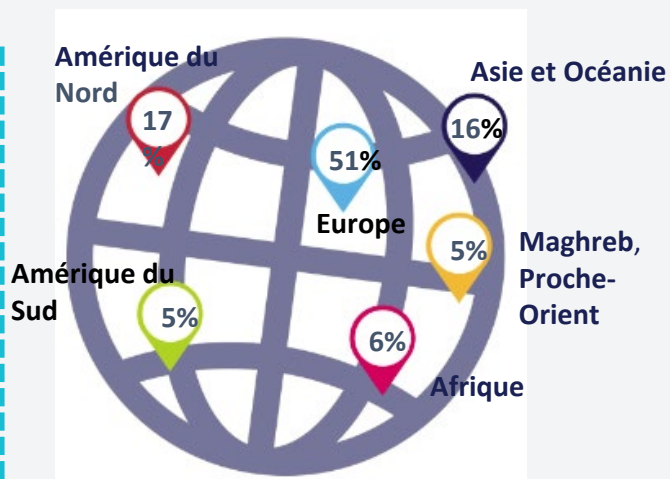
- ✓ Sélection des candidats par les **entreprises** ou les **organismes**

Le V.I.E en quelques chiffres – avril 2018

Depuis 2001, plus de **72 000** jeunes ont été affectés pour le compte de plus de **7 000** entreprises.

A ce jour, **10 231** jeunes en mission, **1 970** entreprises utilisatrices dont **64 %** de PME/PMI...

Durée moyenne des missions : **20** mois
 Age moyen : **26** ans
 Femmes : **39 %**
 Hommes : **61 %**
 Présents sur **129** pays
92 % Bac+ 5 ou plus



Les 10 premiers pays



Les 10 premiers secteurs

1. Finance et assurance
2. Technologie de l'information et télécoms
2. Industrie automobile
4. Services, enseignement, ressources humaines
5. Santé
6. Transport, logistique
7. Agroalimentaire
8. Energies
9. Equipements industriels
10. BTP, construction, infrastructures

▲ Les avantages du V.I.E pour l'entreprise

- ✓ Recrutement d'une ressource **compétente** et **motivée**
- ✓ Avantages **contractuels** et **financiers**
- ✓ Gestion **simplifiée** et **accompagnement** par Business France
- ✓ Aide à **la recherche** de candidats
- ✓ Conseils pour **l'obtention des visas** et **permis de travail**
- ✓ **Souplesse** de la formule : **durée modulable**, **8 pays** possibles, **séjours en France** (165 jours/an)

- ▶ Déductibilité des indemnités du résultat de l'entreprise (si la structure d'accueil est une filiale).
- ▶ Intégration des V.I.E au quota d'apprentis.

Sous réserve d'acceptation du dossier par les organismes gestionnaires (Régions, Bpifrance). Toute demande de subvention ou de prêt doit être sollicitée avant le démarrage de la mission V.I.E.

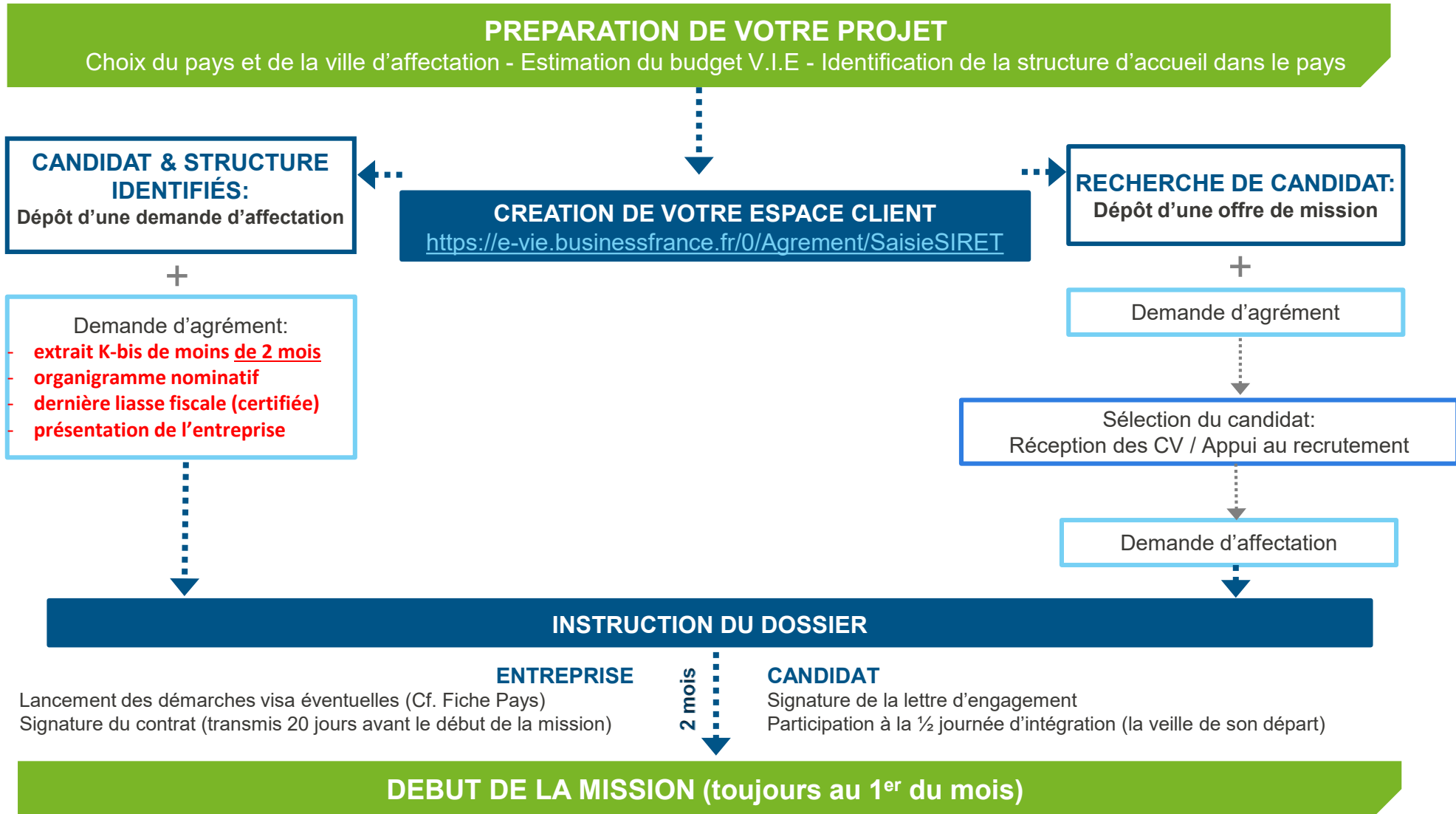


- ▶ Intégration du budget V.I.E dans un contrat d'assurance prospection Bpifrance Garanties Publiques.
- ▶ Prêt pour l'Export de Bpifrance : un prêt de 30 K€ à 5 M€ sans garantie (les montants supérieurs à 150 K€ sont accordés en complément d'un prêt bancaire).

▶ Subventions régionales

ADEC – 80% du coût de la mission V.I.E la 1^{ère} année, puis 50% la 2^{ème}* (indemnités versées au V.I.E, frais de protection sociale et de gestion, billet et transport des bagages aller – retour)

Le V.I.E, comment le mettre en place ?



Votre espace client E-VIE: <https://e-vie.businessfrance.fr>

Un outil simple pour effectuer toutes vos démarches en ligne en toute autonomie.

1 PRÉPARER le projet

- ▶ Estimer votre budget V.I.E : <https://e-vie.businessfrance.fr/0/Devis/DevisPublic>
- ▶ Rechercher un CV
- ▶ Déposer et suivre une offre de mission



2 SOUMETTRE le projet

- ▶ Déposer et suivre une demande d'affectation
- ▶ Consulter la documentation

3 CONCRÉTISER le projet

- ▶ Lancer les démarches visa
- ▶ Remplir les conditions de sécurité
- ▶ Renvoyer le contrat signé
- ▶ Compléter la fiche de départ



4 SUIVRE la mission V.I.E

- ▶ Utiliser le tableau de bord
- ▶ Suivre les déplacements, congés du V.I.E
- ▶ Consulter la documentation

5 MODIFIER la mission V.I.E*

- ▶ Déposer et suivre une demande de modification de contrat (prolongation, transfert)
- ▶ Lancer les démarches visa
- ▶ Remplir les conditions de sécurité
- ▶ Renvoyer l'avenant de contrat signé







6 CLÔTURER la mission V.I.E

- ▶ Remplir le questionnaire d'évaluation

* Si nécessaire selon le pays d'affectation

▲ Les avantages pour le Volontaire

- ✓ Indemnité mensuelle de 1.400 € à 5.700 € non chargée 
- ✓ Couverture sociale de qualité
- ✓ Durée de mission validée pour la retraite de base
- ✓ Indemnité non imposable
- ✓ Congés payés 2,5 jours par mois travaillé 
- ✓ Voyage aller retour 
- ✓ 150 kg de bagages, frais de visas payés
- ✓ Prise en charge du logement : obligatoire dans quelques pays, sinon négociable avec l'entreprise
- ✓ Statut public protecteur 

▲ Les conditions à remplir



✓ Etre âgé(e) de 18 à 28 ans



✓ Etre Français(e) ou ressortissant d'un des états membres de l'E.E.E



✓ Etre en règle avec les obligations du service national de son pays



✓ Justifier d'un casier judiciaire vierge



✓ Ne pas avoir effectué un V.I.E ou un V.I.A auparavant

▲ Un V.I ... Quand ?



✓ Jeunes diplômés



✓ Etudiants en stage de fin d'études



✓ Après une expérience professionnelle



✓ A l'issue d'un stage ou d'une formation en alternance



Ce qui fera la différence : expériences à l'étranger, langues étrangères, adaptabilité, autonomie...

Plus de 70 % des V.I.E se voient proposer une offre d'emploi à la fin de la mission !

▲ Comment trouver une mission V.I.E ?

- ✓ En répondant aux offres déposées sur civiweb.com
- ✓ En visitant les sites des grandes entreprises, onglet « recrutement »
- ✓ En adressant une candidature spontanée aux entreprises
- ✓ Pendant ou à l'issue d'un stage, après une formation en alternance
- ✓ En participant à des Forums
- ✓ Via les réseaux sociaux : linkedIn, Facebook, Twitter
- ✓ Avec l'aide des Alumni, ou du ClubVI

S'inscrire

Une étape **obligatoire**
pour partir

- ✓ **Candidater**
 - Saisir votre CV en ligne
 - Etre visible sur la Cvthèque
 - Consulter les offres
- ✓ **S'informer**
 - Accéder à votre espace personnel
 - Gérer vos alertes
 - Actualités & témoignages



The screenshot shows the CIVIWEB.com website interface. At the top, there is a navigation bar with 'FR | EN' on the right and 'V.I.E.' in the center. Below this is a header with the slogan 'ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL'. A login section includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', with a 'Connexion' button and a link for 'Mot de passe oublié?'. A 'S'INSCRIRE' button is also present. Below the login section is a horizontal menu with 'ACCUEIL', 'LE V.I.', 'LES OFFRES', 'ESPACE CONSEIL', and 'ESPACE PRO'. The main content area features a 'DERNIÈRES OFFRES' section with job listings such as 'CHARGE DE PROJETS MARKETING E... AUTRICHE 12 mois', 'VIE - BUSINESS DEVELOPMENT MA... ETATS-UNIS 18 mois', 'TECHNICIEN INFORMATIQUE CANADA 12 mois', 'CONTROLEUR DE GESTION RUSSIE 18 mois', and 'PILOTES DE CONTRATS D'ETUDES H/F ROUMANIE 9 mois'. There is also a 'TROUVER UNE MISSION' section with filters for 'Zone géographique', 'Domaines de compétences', and 'Mots-clés', along with a 'Recherche avancée' button and a 'Lancer la recherche' button. A 'FOIRE AUX QUESTIONS' section is also visible. Below this, there is a section for 'ACTUALITÉS' with a 'Toute l'actualité' link, featuring a 'BARÈMES' article about 'Barèmes VIE & VIA en vigueur' and 'Des infos, des conseils'. To the right, there is a 'LES RECRUTEURS SE PRÉSENTENT' section with logos for 'BNP PARIBAS', 'République Française', and 'Baxter'. At the bottom, there is a 'VI TV : LA WEBTV DU VI' section with a 'Voir toutes les vidéos' link, featuring video thumbnails for 'Le VIE chez Thales', 'Entrez chez IN VIVO', 'Thibaut GUEROUULT V.I.E à DUBAI', 'Replay webinar du 26 juin 2015', and 'Journée d'intégration à Business France'.

Modalités

*Processus de demande et
d'octroi de l'aide*



Modalités



Processus de demande et d'octroi de l'aide

- **Demandes se font en ligne** via le site de l'ADEC: onglet « déposer une demande d'intervention en ligne ».
- **La date de dépôt de demande fait foi**: toute dépense engagée avant cette date ne pourra pas être considéré par le service instructeur.
- D'où la nécessité de **faire une demande avant d'avoir engagé des dépenses**.
- **Seul le Bureau de l'ADEC décide de l'octroi de l'aide**, à l'issue d'une demande introduite par l'entreprise qui doit être retenue dans le process d'évaluation, et après accompagnement de l'ADEC.
- Environ **8 à 10 bureaux par an**.
- **Dès réception de l'acte d'engagement**, l'entreprise peut faire remonter ses dépenses à l'ADEC.
- Les subventions sont octroyées sous **présentation de factures acquittées**, après contrôle.

Merci pour votre attention

Michèle Cristol

Chef de mission Export

